

RPI Saint Brice sur Vienne/ Saint Martin de Jussac

Compte-rendu du conseil d'école

du mardi 18 février 2020

Personnes présentes :

Les directrices d'école : Mme Tintignac et Mme Roy

Les enseignants : Mme Astier, Mme Dalmay- Rougier, Mme Doublet, Mme Hoëlt, Mr Stefek, Mme Levis, Mme Leysene et Mme Debord.

Les représentants des municipalités : Mme Tuyeras (Maire de Saint Brice/Vienne), Mme Magoutier (Adjointe au maire de St Brive/Vienne), Mme Soury (Maire de Saint Martin de Jussac), M Burin (Conseiller municipal mairie de ST Martin de Jussac)

Le représentant DDEN : Mr Grancoing

Les représentants des parents d'élèves : Mme Rouffanche, Mme Bellayer, Mme Perron, Mme Fort-Duroudier et M Vergne (représentants des parents d'élèves de l'école de St Brice/Vienne), Mme Dupont, Mme Lecomte et M Bernon (représentants des parents d'élèves de l'école de St Martin de Jussac)

Absents/excusés : M Musson (inspecteur de l'éducation nationale)

Mme Roy a écrit un courrier qui est annexé au présent compte rendu quant aux incivilités rencontrées sur l'école de Saint Martin de Jussac de la part de familles et d'élèves.

Ordre du jour :

1. Liaison avec le collège
2. Projets et activités jusqu'à la fin de l'année
3. Demande de certification E3D pour le RPI
4. Carte scolaire
5. Questions diverses

1. Liaison avec le collège :

- ✓ Projet en anglais avec les élèves de 6^{ème} : album sur la civilisation américaine
- ✓ Projet en français avec les élèves de 6^{ème} :
 - travail sur le roman « la montagne noire » de Maria Jalibert et rencontre avec cet auteur.
 - Réalisation de booktube : Les élèves réaliseront des bandes-annonces sur des livres

2. Projets et activités :

Ecole de St Brice/Vienne

- ✓ Vendredi 14 février : PS-MS et MS-GS ont assisté au spectacle « le jardin de Clément » présenté par Mme Isabelle Besse
GS-CP, CP-CE1, CE1-CE2 et CM1 ont assisté au spectacle « Quel avenir pour nos déchets ? » à la salle des fêtes de St Brice présenté par Mme Isabelle Besse.
- ✓ A partir du 23 mars 2020 : le cycle piscine débute pour les GS les lundis matin de 10h15 à 12h et pour les CP-CE1 les vendredis après-midi de 14h15 à 16h15. L'équipe enseignante remercie les accompagnateurs.
- ✓ Depuis 15 jours, Mme Goudouneix Amandine fait un atelier musique les mardis pour les MS-GS, GS-CP, CP-CE1.
- ✓ Le 18 juin : exposition de productions artistiques réalisées par les enfants sur le thème de la forêt.
- ✓ MS-GS : travail sur la Russie : culture, œuvre, musique.
- ✓ PS-MS : une sortie de fin d'année est prévue mais Mme Doublet ne divulgue pas la destination pour permettre aux élèves de travailler dessus en classe.
- ✓ MS-GS : sortie scolaire axée sur le développement durable.
- ✓ GS - CP-CE1 : le 14 avril sortie scolaire au moulin du Got à St Léonard de Noblat.
- ✓ 23 juin : spectacle à la Mégisserie avec les enfants de GS-CP, CP-CE1 .

Ecole de Saint Martin de Jussac

- ✓ CE1-CE2 : intervention de 5 étudiants de l'ENSIL (école d'ingénieurs) qui viendront réaliser avec les enfants des expériences scientifiques sur le développement durable.

- ✓ Sports : le cycle piscine est terminé, le cycle judo débute et cycle athlétisme débutera sur la période 5.

Les élèves de CM1 et CM2 feront une matinée rugby à St Junien . Ils feront aussi une ½ journée à St Auvent avec initiation à l'escalade et prévention en randonnée.

- ✓ CE1-CE2 : classe découverte du 2 au 5 juin en Dordogne
 - Programme : biodiversité, éco-construction
 - Budget : coût total 208€53 par enfant
 - Subvention de l'association de parents d'élèves : 20€/enfants
 - Mairie de St Martin : 30€/enfant du rpi et 15€/enfant hors commune
 - Mairie de St Brice : 35€/ enfant de St Brice
 - Coopérative 20€/enfant

Soit un coût d'environ **140€/famille**

- Accompagnateurs : Mme Roy Et Mme Levis(enseignantes) et un ancien parent d'élève

- ✓ CM1-CM2 : classe découverte du 2 au 5 juin à Super Besse dans le Puy de Dôme
 - Programme : CM1 volcan et yoga, CM2 : volcan et patrimoine
 - Budget : coût total 10745€ soit 244€/enfant
Mêmes subventions que pour l'autre voyage

Soit un coût d'environ **172€/famille**

Des facilités de paiement seront bien entendu faites aux familles.

3. Demande de certification E3D :

Ce projet a pour but de faire labelliser les 2 écoles en développement durable. L'inscription a été faite, le dossier est à déposer avant avril avec des fiches sur les actions menées dans les écoles (serviette en tissu, tri du papier, collecteurs, composteurs...).

4. Carte scolaire :

- 26 petites sections qui arriveraient
- 15 MS
- 18 GS
- 26 CP
- 19 CE1

- 21 CE2
- 18 CM1
- 22 CM2

Soit 165 élèves avec une moyenne de **23.5** élèves par classe et donc exclusivement des classes à **doubles niveaux**.

La carte scolaire sera faite après les élections municipales.

Les représentants des parents d'élèves vont envoyer un courrier à Mme Orlay directrice académique des services de l'éducation nationale pour lui faire part des effectifs et demander une réouverture de classe.

5. Questions diverses :

A St Martin, une question en lien avec le budget des classes découvertes, la réponse a été donnée au dessus.

A St Brice, 8 questions portant sur la sécurité des enfants de maternelles. La sortie s'effectue du côté de la garderie, endroit devenu accidentogène de part un terrain très glissant et boueux et par des voitures mal garées et un passage de cars.

Il a été demandé si des aménagements avaient été prévus. Il va être posé des dalles devant la garderie, des plots devraient remplacer les barrières (attente de subvention) et la route devrait passer en sens unique (attente de panneaux).

Il n'est pas prévu pour le moment la création de places de parking.

A partir de la rentrée des vacances d'hiver un petit déjeuner sera proposé aux enfants de la garderie arrivant à 7h15 et qui se lèvent de très bonne heure. La première semaine sera une semaine test et cela devrait être poursuivi. Ce petit déjeuner sera gratuit pour les familles.

Secrétaire de séance :

Mme Céline Rouffanche

Présidente du conseil d'école :

Mme Axelle Tintignac



ANNEXE

Climat général de l'école

Durant les dernières semaines, l'école a été le théâtre d'incivilités et de défiance de la part de certaines familles.

Nous tenons à rappeler ici que nous sommes disponibles et ouvertes à la discussion dès lors qu'on nous le demande. Les conflits qui, à mon sens ne devraient pas exister au sein d'une école, sont solvables à partir du moment où il y a communication. MAIS nous n'acceptons en aucun cas d'être rabaissées et/ou vilipendées dans l'exercice de nos fonctions. Il n'est pas acceptable que notre « autorité » soit remise en cause, a fortiori en présence des enfants. Cela n'indique nullement de notre part un refus d'écouter et de prendre en compte les mécontentements. Mais certaines questions ne se règlent qu'entre adultes ; les enfants n'ayant pas à être spectateurs des désaccords entre famille et enseignant.

Nous rappelons que le lien de confiance qui doit se créer entre l'école et les familles est indispensable au climat serein propice à l'apprentissage que devraient connaître toutes les écoles.

Malgré cela, nous soulignons que l'équipe enseignante restent investie dans sa mission dans la mesure où les sorties « extra-scolaires » (qui se déroulent en dehors des heures obligatoires d'enseignement) et qui relèvent de l'initiative, de la volonté et de l'investissement des enseignants restent d'actualité comme nous allons l'évoquer dans ce conseil d'école.